

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 03 10 2024
Nombre des Membres en exercice : 77

**2024-04-09 FINANCES (7.1) - DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE
EAU POTABLE**

DATE DE CONVOCATION : 26 SEPTEMBRE 2024

DATE DE PUBLICATION : 07 OCTOBRE 2024

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan (ayant la procuration de DEPAILLAT Bernard), COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis (ayant la procuration de AMMARI Christelle), BONIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, ZAPOTINY Stéphane (ayant la suppléance de POIRSON Elisabeth), STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGAULT Jean-François), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de SAUVAGE Catherine), GUYOT Laurent (ayant la procuration de PLANCHAIS Viviane), SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia (ayant la procuration de MARTIN Vincent), MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de GASPAS Isabel), TOUSSAINT André, SITTLER David, ROSSO Michel, ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de LALANCE Corinne), CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, CHENOT Bernard, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, CHENOT Tony (présent à compter de 2024-04-04), HARMAND Alde (ayant la procuration de RIVET Lionel), ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de ERDEM Olivier), ALLOUCHI GHAZZALA Malika, HEYOB Olivier (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), ASSFELD LAMAZE Christine, DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de DICANDIA Chantal), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick (ayant la procuration de MOREAU Jean-Louis), GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, CAULE Emeline, FAVRET Régis, FELTEN Daniel (ayant la procuration de JOUBERT Roger), COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	AMMARI Christelle, POIRSON Elisabeth, SEGAULT Jean-François, PLANCHAIS Viviane, GASPAS Isabel, LALANCE Corinne, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, DEPAILLAT Bernard, MANSION François, DURANTAY Corinne, DICANDIA Chantal, RIVET Lionel, BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, ERDEM Olivier, GUYOT Gilles,
<u>Avis de procuration :</u>	13 avis de procuration
<u>Avis de suppléance :</u>	2 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	Fabrice DE SANTIS
<u>Nombre de présents :</u>	55 présents du début à la délibération 2024-04-03 ; 56 présents de la délibération 2024-04-04 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	68 votants du début à la délibération 2024-04-03 ; 69 votants de la délibération 2024-04-04 à la fin

La décision modificative est destinée à divers ajustements et régularisations indispensables au bon fonctionnement des services et se décomposant de la manière suivante :

- L'avenant en moins-value consenti par le prestataire de service suite au calcul de la révision de marché pour l'exercice 2024 se traduit par une diminution des dépenses prévues de 95 491 € (chapitre 011, article 611).
- Au titre de corrections de facturations, le service des abonnés est amené à procéder en 2023 à des annulations de factures précédemment émises. Le montant des annulations comptabilisées en dépenses réelles de fonctionnement au chapitre 67 (article 678) est ainsi estimé à 175 000 €, pour une prévision budgétaire de 150 000 € (+25 000 €).
- Au titre des créances éteintes, un abondement de 9 000 € s'avère nécessaire (chapitre 65, article 6542).
- Suite à un travail mené en lien avec le service de gestion comptable, il convient de prévoir un complément de crédits d'ordre de 1 000 € en recettes de fonctionnement (chapitre d'ordre 042, article 777) et en dépenses d'investissement (chapitre d'ordre 040, article 13918).
- En conséquence, le virement de section à section peut être augmenté de 62 491 € en dépenses de fonctionnement (chapitre d'ordre 023) et en recettes d'investissement (chapitre d'ordre 021).
- Dans le cadre de l'attribution imminente du marché relatif à l'opération « EP Foug (rue F. Mitterrand) », il convient de porter le montant de l'autorisation pluriannuelle 2303 à 850 000 €, soit +500 000 € qui s'explique par des adaptations au projet et des hausses de tarifs intervenus depuis le chiffrage de l'avant-projet. Au moment de l'établissement de la décision budgétaire modificative, les offres réceptionnées par les candidats font l'objet de négociation. Par ailleurs, une diminution des crédits de paiement 2024 (avec réinscription en 2025) est proposé à hauteur de 87 500 € (article 2315 chapitre opération 2303).
- S'agissant des travaux d'eau potable programmés sur la route départementale RD400 à Ecrouves, l'actualisation du calendrier peut s'accompagner de la création d'une autorisation de programme 2404 de 370 000 €, dotée de 20 000 € de crédits de paiement pour 2024 (article 2031 chapitre opération 2404).
- Il est proposé d'annuler 25 000 € de crédits prévus au chapitre 23 (article 2315) au profit du chapitre 21 (article 2155).
- En matière de gestion patrimoniale, il est proposé d'abonder les crédits prévus de 144 991 € (article 2151 chapitre 21), notamment au regard de l'intervention programmée sur la galerie sous-fluviale.
- Compte tenu du phasage des opérations, sans modification des autorisations pluriannuelles à ce stade, les crédits de paiement suivants peuvent être annulés sur l'exercice 2024 :
 - o « Sécurisation AEP Parc de Haye » : -290 000 € (article 2315 chapitre opération 2002),
 - o « Station Saint Mansuy2 » : -50 000 € (article 2315 chapitre opération 2202).
- Les subventions attendues en 2024 de la part de l'Agence de l'Eau peuvent être réduites en conséquence de 324 000 € (chapitre 13, article 13111).

Chap.	Art.	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	Budget Primitif 2024	DM1 proposition	Budget 2024 après DM
70		Produits du domaine et ventes diverses	5 222 000,00	0,00	5 222 000,00
74		Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75		Autres produits de gestion courante	45 000,00	0,00	45 000,00
77		Produits exceptionnels	140 000,00	0,00	140 000,00
78		Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00
		REC. REELLES DE FCT HORS REPORT	5 407 000,00	0,00	5 407 000,00
002		Résultat de fonctionnement reporté	1 772 338,61	0,00	1 772 338,61
		RECETTES REELLES DE FCT	7 179 338,61	0,00	7 179 338,61
042		Op. d'ordre de transfert entre sections	120 000,00	+1 000,00	121 000,00
	777	Quote part des subventions d'investissement	120 000,00	+1 000,00	121 000,00
		RECETTES D'ORDRE DE FCT	120 000,00	+1 000,00	121 000,00
TOTAL		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 299 338,61	+1 000,00	7 300 338,61

Chap.	Art.	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	Budget Primitif 2024	DM1 proposition	Budget 2024 après DM
011		Charges à caractère général	2 631 960,34	-95 491,00	2 536 469,34
	611	<i>Sous-traitance générale</i>	1 548 000,00	-95 491,00	1 452 509,00
012		Charges de personnel	685 000,00	0,00	685 000,00
014		Atténuation de produits	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
022		Dépenses imprévues	10 000,00	0,00	10 000,00
65		Autres charges de gestion courantes	8 000,00	+9 000,00	17 000,00
	6542	<i>Créances éteintes</i>	3 000,00	+9 000,00	12 000,00
66		Charges financières	57 000,00	0,00	57 000,00
67		Charges exceptionnelles	180 000,00	+25 000,00	205 000,00
	678	<i>Autres charges exceptionnelles</i>	150 000,00	+25 000,00	175 000,00
68		Dotations aux dépr. et aux provisions	0,00	0,00	0,00
		DEPENSES REELLES DE FCT	4 671 960,34	-61 491,00	4 610 469,34
023		Virement à la section d'investissement	1 877 378,27	+62 491,00	1 939 869,27
	023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	1 877 378,27	+62 491,00	1 939 869,27
042		Op. d'ordre de transfert entre sections	750 000,00	0,00	750 000,00
		DEPENSES D'ORDRE DE FCT	2 627 378,27	+62 491,00	2 689 869,27
TOTAL		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 299 338,61	+1 000,00	7 300 338,61

Chap.	Art.	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	Budget Primitif 2024	DM1 proposition	Budget 2024 après DM
10		Dotations, fonds divers et réserves	203 440,77	0,00	203 440,77
13		Subventions d'investissement	1 341 424,84	-324 000,00	1 017 424,84
	13111	<i>Agence de l'eau</i>	1 341 424,84	-324 000,00	1 017 424,84
16		Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
040		RECETTES REELLES D'INV.	1 544 865,61	-324 000,00	1 220 865,61
021		Virement de la section d'exploitation	1 877 378,27	+62 491,00	1 939 869,27
	021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	1 877 378,27	+62 491,00	1 939 869,27
040		Opérations de transfert entre sections	750 000,00	0,00	750 000,00
041		Opérations patrimoniales	200 000,00	0,00	200 000,00
		RECETTES D'ORDRE D'INV.	2 827 378,27	+62 491,00	2 889 869,27
TOTAL		RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 372 243,88	-261 509,00	4 110 734,88

Chap.	Art.	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	Budget Primitif 2024	DM1 proposition	Budget 2024 après DM
001		Solde d'exécution reporté	966 165,44	0,00	966 165,44
020		Dépenses imprévues	23 528,27	0,00	23 528,27
16		Emprunts et dettes assimilées	435 000,00	0,00	435 000,00
20		Immobilisations incorporelles	11 925,00	0,00	11 925,00
21		Immobilisations corporelles	1 161 475,17	+169 991,00	1 331 466,17
	2151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	109 000,00	+144 991,00	253 991,00
	2155	<i>Outillage industriel</i>	42 290,00	+25 000,00	67 290,00
23		Immobilisations en cours	25 000,00	-25 000,00	0,00
	2315	<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	25 000,00	-25 000,00	0,00
		OPERATIONS INDIVIDUALISEES	1 429 150,00	-407 500,00	1 021 650,00
2002	2315	<i>Immobilisations en cours (AEP Parc de Haye)</i>	492 900,00	-290 000,00	202 900,00
2202	2315	<i>Immobilisations en cours (Station StMansuy2)</i>	82 500,00	-50 000,00	40 750,00
2303	2315	<i>Immobilisations en cours (EP Foug FM)</i>	157 500,00	-87 500,00	70 000,00
2404	2031	<i>Frais d'étude (EP Ecrouves RD400)</i>	0,00	+20 000,00	20 000,00
		DEP. REELLES D'INVESTISSEMENT	4 052 243,88	-262 509,00	3 789 734,88
040		Opérations de transfert entre sections	120 000,00	+1 000,00	121 000,00
	13918	<i>Subvention Equipement - Autres</i>	8 000,00	+1 000,00	9 000,00
041		Opérations patrimoniales	200 000,00	0,00	200 000,00
		DEPENSES D'ORDRE D'INV.	320 000,00	+1 000,00	321 000,00
TOTAL		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 372 243,88	-261 509,00	4 110 734,88

Mis en ligne le 07/10/2024 à 14h13

REÇU EN PREFECTURE

le 07/10/2024

Application agréée E-legalite.com

Les balances du budget annexe eau potable ne sont pas modifiées :

**BUDGET ANNEXE EAU POTABLE (70007)
BALANCE GENERALE :**

en €	Dépenses	Recettes
Investissement	4 110 734,88	4 110 734,88
Fonctionnement	7 300 338,61	7 300 338,61
TOTAL	11 411 073,49	11 411 073,49

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

en €	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	3 789 734,88	321 000,00	1 220 865,61	2 889 869,27
Fonctionnement	4 610 469,34	2 689 869,27	7 179 338,61	121 000,00
TOTAL	8 400 204,22	3 010 869,27	8 400 204,22	3 010 869,27

Vu l'avis du conseil d'exploitation réuni le 19 septembre 2024,

Le Conseil, à l'unanimité, décide de :

- **Créer l'autorisation de programme 2404 « EP Ecrouves (RD400) » à hauteur de 370 000 €, porter le montant de l'autorisation de programme 2303 (Foug) à 850 000 € et modifier l'échéancier des autorisations pluriannuelles comme suit :**

		MONTANT DES AP / MONTANT DES CP						
		Pour mémoire AP votée y compris ajustements antérieurs	Révision proposée au présent conseil	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/2023)	Crédits de paiement ouvert au titre de l'exercice 2024	Crédits de paiement ouvert au titre de l'exercice 2025	Restes à financer au-delà de l'exercice 2026
BUDGET EAU POTABLE								
2002	Sécurisation AEP Parc de Haye	4 129 000,00	-	4 129 000,00	1 938 024,64	202 900,00	1 690 000,00	298 075,36
2202	Station Saint Mansuy	405 000,00	-	405 000,00	44 872,58	40 750,00	319 377,42	0,00
2203	Sécurisation AEP Lagney et MLT	530 000,00	-	530 000,00	8 537,50	520 000,00	1 462,50	0,00
2303	AEP Foug (rue Mitterrand)	350 000,00	+500 000	850 000,00	0,00	70 000,00	780 000,00	0,00
2401	Traversée de DLT	450 000,00	-	450 000,00		112 500,00	337 500,00	0,00
2404	EP Ecrouves (RD400)		+370 000	370 000,00		20 000,00	350 000,00	0,00

- **Autoriser le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°1 du budget annexe eau potable (70007) comme précisé ci-avant.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

